

71^e Année. - N° 148.

Améliorations
Décoration
Mercier Frères
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

EAUX MINÉRALES
Spa-Monopole
En litres, 1/2 L et 1/4 L
A. VIELVOYE
TOURCOING
34, rue de la Constitution
(Téléphone 576)

ABONNEMENTS..... } Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique..... } 3 mois, 18.00; 6 mois, 34.00; 1 an, 64.00
Union postale..... } 3 mois, 26.00; 6 mois, 50.00; 1 an, 92.00

REDACTION - ANNONCES } ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1908. Inter. 6
ABONNEMENTS } TOURCOING... 35, rue Carnot, Téléph. 57.
LILLE..... 5, rue Faidherbe, Tél. 57.07. } Chèques postaux 87 Lille

A LA CHAMBRE

M. Briand demande l'ajournement des interpellations financières et pose la question de confiance

L'ajournement est voté par 320 voix contre 209

MAIS LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE MISE A L'ORDRE DU JOUR DE LA REFORME ELECTORALE EST REPOUSSEE PAR 283 VOIX CONTRE 263

AVANT LA SEANCE

Paris, 27 mai. — En prévision de la rentrée parlementaire, les deux principaux groupes de la majorité se sont réunis ce matin à la Chambre pour discuter séparément de l'ordre des travaux de l'Assemblée.

Au groupe socialiste

Le groupe socialiste, après avoir délibéré, a décidé de demander la mise à l'ordre du jour immédiate des interpellations sur la situation financière et la crise des changes. Il s'opposera, en outre, à la fixation à mardi de la discussion du projet relatif au rétablissement du scrutin d'arrondissement, car il considère qu'il y a des projets plus urgents à voter, tels que ceux concernant la répression de la hausse illicite, les baux à longue durée, la réforme des conseils de guerre, etc.

En ce qui concerne la discussion des interpellations sur le Maroc, le groupe s'est montré disposé à accepter un délai de huit à dix jours.

Chez les radicaux

De son côté, le groupe radical-socialiste, après avoir longuement délibéré, a adopté à une assez faible majorité, la motion suivante, présentée par MM. Albert Milhaud, André Hesse et Hulin : « Le groupe, résolu à faire aboutir la réforme électorale sous la forme du scrutin uninominal, mais préoccupé comme tout le pays, de la situation financière, demande à la Chambre de placer cette discussion immédiatement après le débat sur le problème financier. »

Un certain nombre de membres du groupe ont déclaré qu'à leur avis, la discussion sur la situation financière pourrait être ajournée de quelques jours, mais à une date qui serait fixée dès aujourd'hui.

Il convient d'ajouter que la question du règlement de l'ordre du jour, ayant été mise en délibération en séance, sera débattue aussi à la conférence des présidents de groupes qui aura lieu au début de l'après-midi.

Dans les autres groupes

Il semble, d'ailleurs, quant à présent, que la date de mardi a peu de chance d'être acceptée puisque non seulement des groupes d'opposition comme l'Union républicaine démocratique, mais encore ceux de la majorité, ne paraissent pas disposés à ouvrir ce débat, dans un délai aussi rapproché.

LA SEANCE

Paris, 27 mai. — M. Edouard Herriot monte au fauteuil présidentiel à 15 h.

M. Aristide Briand va s'entretenir avec M. Herriot et se rend au haut du Gouvernement où il cause avec M. Cazals, président du groupe radical-socialiste. La séance est ouverte à 15 h. 10.

L'éloge de M. Saint-Venant

M. Herriot prononce l'éloge funèbre de M. Saint-Venant, député du Nord. « Cette mort, dit-il, prive la Chambre d'un député modeste, sincère, qui s'était consacré aux œuvres sociales. Il avait mis au service de ses compagnons de sa propre expérience longuement acquise. Il avait le don de la charité préventive. Ouvrier, il demeura étroitement uni à ses camarades, il avait compris que le meilleur moyen d'améliorer le sort du travailleur manuel, c'est de l'instruire. Il présidait l'Office de l'orientation professionnelle de Lille. Pendant la guerre, ce fut lui, qui, par son énergie, empêcha l'ennemi d'élever un matériel précieux. C'est la preuve de son patriotisme résolu. Il n'a eu qu'une préoccupation : répandre la fraternité, il n'eut qu'une devise : la bonté. L'hommage que lui ont rendu ses compagnons, les juges les plus sages, la Chambre voudrait s'y associer en adressant à sa veuve et à son fils, l'expression de sa sympathie émue. » (Applaudissements unanimes.)

UN HOMMAGE

AUX ARMÉES FRANCO-ESPAGNOLES
M. Herriot donne lecture d'un mot de félicitation de M. Adolphe Girod, président de la Commission de l'armée, ainsi conçu : « La Chambre des députés reçoit avec joie la nouvelle de la paix au Maroc. Elle adresse son hommage reconnaissant à l'armée qui a fait la campagne et s'incline devant les dévoués qui l'ont menée. Prologue que l'armée du Maroc bien méritée de la Patrie. » (Applaudissements à droite, au centre et à gauche.)

M. Herriot. — Cette motion doit réglementairement être renvoyée à la Commission de l'armée, mais le député président, le Président de la Chambre à l'hommage qu'elle rendra à nos valeureux soldats. (Applaudissements.)

M. Briand. — Le Président du Conseil et le Gouvernement s'associent à l'initiative du Président de la Chambre pour rendre un hommage à l'armée française au Maroc, mais je me permets de lui adresser une idée de justice si, après l'hommage rendu à l'armée française, le Gouvernement de la République espagnole qui, avec nos soldats, a mené la campagne avec une loyauté parfaite et en toutes circonstances. (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. Girod annonce qu'il va réunir immédiatement la Commission de l'armée et rapporter aussitôt la motion.

Le Président donne lecture des interpellations ; l'une d'elle déposée par M. Doriot et ses collègues communistes a trait à l'échec des pourparlers d'Oudjda.

LE REDRESSEMENT FINANCIER

Le Président demande quelle date le Gouvernement propose pour la discussion de l'interpellation de M. Vincent Auriol sur les mesures de redressement financier.

M. BRIAND DEMANDE D'AJOURNER LA DISCUSSION

M. Briand demande à la Chambre, étant donnée la situation encore difficile, d'ajourner la discussion, jusqu'au moment où la Chambre sera saisie des projets de redressement. (Approbation sur de nombreux bancs.)

M. Vincent Auriol proteste au nom du groupe socialiste.

M. Marcel Cachin s'associe à ses protestations, en disant que ce sont, selon lui, des banquiers qui sont maîtres actuellement de la situation.

M. Chabrun (républicain socialiste) proteste également contre l'ajournement.

M. Georges Bonnet estime qu'un débat doit se produire le plus tôt possible pour que la Chambre connaisse le plan d'ensemble du Gouvernement.

AU MAROC

Abd-el-Krim est prisonnier et est conduit à Taza

Fez, 27 mai. — C'est seulement à l'aube de jeudi qu'Abd-el-Krim s'est rendu dans les lignes françaises.

Le général Boichut avait donné l'instruction à tous les postes de recevoir Abd-el-Krim et sa suite comme la France sait accueillir un ennemi vaincu ayant fait preuve de qualités militaires.

D'ailleurs, la reddition du chef rifain ne pouvait surprendre les Français, car le torpilleur français « Ségéhalis » se trouvait déjà dans la baie du Pénon-de-Veiz à la disposition du rebelle, au cas où il aurait désiré se réfugier à bord ou en cas de danger.

C'est donc jeudi matin, à 5 h. 15, qu'Abd-el-Krim s'est rendu à Iz-Marouène, au nord de Targuist, où il s'est présenté avec sa suite au général Ibo, commandant de la division marocaine, et au colonel Corap, commandant la 8^e brigade.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

La condition concernant les prisonniers ayant été accomplie, Abd-el-Krim fut autorisé à prendre contact avec nos troupes. Ce matin, 27 mai, deux officiers français se rendirent alors au-devant du chef rifain afin d'assurer sa sécurité.

LE RETOUR DES PRISONNIERS

Fez, 27 mai. — Le lieutenant aviateur Comnard et le sergent Chenu qui, par erreur, avaient atterri dans les lignes ennemies, ont été libérés avec les autres prisonniers.

Ils sont arrivés à Taza, où ils ont déclaré que, mardi soir, vers 9 heures, le café Haddou les avait informés que les prisonniers seraient libérés dans la matinée. Le café leur offrit le champagne, puis, à la pointe du jour, il les rassembla et les mit en route, encadrés de cavaliers rifains. Le convoi traversa les villages rifains sans être inquiété. Cependant, deux prisonniers espagnols, qui ne pouvaient pas suivre, furent abandonnés.

Les prisonniers étaient dans un assez mauvais état physiologique. Ils étaient vêtus de pyjama que leur avait remis récemment M. Parent. Le convoi comprenait tous les Européens que M. Parent avait récemment visités à Temassat. On ne connaît pas encore le nom de chacun d'eux. Les aviateurs déclarent qu'ils ont passé des moments tragiques et qu'ils ont craint pour leur vie avant l'interception du café Haddou. Ils avaient l'impression que la dissolution craquait de partout, les gens étant las de la guerre. Les deux aviateurs avaient atterri au milieu des dissidents, croyant qu'ils se trouvaient chez des partisans.

LA JOIE EN ESPAGNE

Madrid, 27 mai. — La nouvelle de la soumission d'Abd-el-Krim s'est répandue dans tout Madrid, presque instantanément, produisant la plus profonde impression et la plus grande joie.

Les salles de rédaction et tous autres lieux où se réunissent les journalistes et les correspondants, étaient bientôt envahis par des gens désireux d'avoir une confirmation de la nouvelle et des détails téléphonés par les agences officielles.

À la Puerta Del Sol, dans toutes les rues du Centre, dans les cafés et les cercles, il régnait une animation inaccoutumée. On ne parlait que d'Abd-el-Krim et du succès que sa soumission constitue pour les vaillants troupes franco-espagnoles et leurs chefs respectifs et pour les deux gouvernements.

L'ALLEMAGNE EST DÉÇU

Berlin, 27 mai. — La capitulation d'Abd-el-Krim a causé en Allemagne un sentiment de profonde déception.

On se demande à Berlin ce que vont devenir les officiers d'état-major allemands qui dirigeaient la lutte des Kabyles contre la France et l'Espagne.

UN TELEGRAMME DE M. STEEG AU SULTAN

Voici le texte du télégramme envoyé par M. Steeg, résident général, au sultan du Maroc :

J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté qu'Abd-el-Krim se rendra cette nuit dans les lignes françaises. Ainsi prend fin la rébellion des tribus placées sous la souveraineté de Votre Majesté que je suis très heureux de voir se terminer par une telle issue.

Le 25 mai dernier, il fit porter, à l'adresse du résident général, une lettre qui fut remise au colonel Corap, et dans laquelle il déclarait qu'il se remettrait aux autorités françaises et qu'il serait décidé de son sort. Il demandait l'amnistie et sollicitait pour lui-même, pour sa

famille et pour ses biens, la sauvegarde et la protection de la France.

M. Steeg fit répondre qu'il n'y avait de soumission possible sans restitution immédiate des prisonniers.

Eu même temps qu'il envoyait sa lettre, Abd-el-Krim avait demandé dans toutes les tribus que les prisonniers français se trouvant chez elles lui fussent envoyés.

La condition concernant les prisonniers ayant été accomplie, Abd-el-Krim fut autorisé à prendre contact avec nos troupes. Ce matin, 27 mai, deux officiers français se rendirent alors au-devant du chef rifain afin d'assurer sa sécurité.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

La condition concernant les prisonniers ayant été accomplie, Abd-el-Krim fut autorisé à prendre contact avec nos troupes. Ce matin, 27 mai, deux officiers français se rendirent alors au-devant du chef rifain afin d'assurer sa sécurité.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Les prisonniers français se trouvant chez elles lui furent envoyés.

Le chef rebelle a été aussitôt conduit à Bourd, où commence la route militaire vers Taza. Abd-el-Krim sera vendredi à Taza.

Dans la Légion d'honneur

LA PROMOTION DES ARTS DÉCORATIFS DE PARIS

Les nouveaux chevaliers

A ROUBAIX

M. FELIX VANOUTRYVE
Le monde industriel de Roubaix-Tourcoing



M. FELIX VANOUTRYVE

a appris avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Félix Vanoutryve, l'un des associés d'une des firmes les plus importantes de notre place.

Homme d'un abord très agréable, le nouveau promu se trouve à la tête de nombreux groupements. C'est ainsi qu'aux titres que nous énumérons hier, il convient d'ajouter qu'il est vice-président d'honneur du Cercle colombophile « L'Union », président d'honneur du Cercle nautique « L'Aviron », membre du Comité des aviateurs du Nord, etc.

Nous prions de nouveau M. Félix Vanoutryve d'agréer nos vives félicitations.

M. PAUL DERRAUX

Nous avons annoncé hier que M. Paul Derraux qui fut un propagateur et un défenseur des plus éclairés de l'art moderne avait reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Membre du Comité de propagande de la première région économique, membre du Comité d'admission et membre du jury des récompenses de la classe 13 à l'Exposition des Arts décoratifs, il avait été chargé par le ministre du Commerce de faire des confé-



M. PAUL DERRAUX

rences que reproduisit la Presse des régions qu'il visita.

M. Paul Derraux est une personnalité artistique. Il assume les absorbantes fonctions de secrétaire général du Comité régional des Arts appliqués siégeant à la Préfecture, et de délégué au Comité central technique au ministère des Beaux-Arts.

Nous réitérons au nouveau chevalier nos sincères félicitations.

M. HAINAUT, directeur de l'Institut Turgot
Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination de M. Hainaut, directeur de l'Institut Turgot, au grade de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Hainaut est né le 5 septembre 1886, à Engli (Nord). Ancien élève de l'École normale de Douai et de l'École des hautes études commerciales de France, il fit une brillante et rapide carrière dans l'enseignement technique.

Professeur d'école pratique jusqu'en 12 mars 1921, il était nommé sous-directeur de l'Institut Turgot à cette date, puis directeur le 1^{er} octobre 1921.

Douté d'une puissance de travail et d'une énergie extraordinaires, se dépensant sans



M. HAINAUT

compter, il entreprit aussitôt la tâche ingrate de réorganiser cette école et de lui donner un essor tout nouveau en orientant son enseignement non seulement en vue de former des

aussi et surtout des agents techniques de vente chargés de faciliter nos débouchés à l'étranger.

Il a parfaitement réussi dans son entreprise et l'Institut Turgot qui voit, grâce à lui sa renommée croître chaque jour, compte à l'heure actuelle 1.863 élèves suivant les cours professionnels, et 412 suivant les cours du jour.

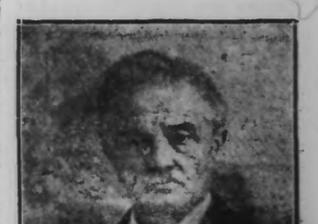
Reconnaisant sa haute compétence, les organisateurs de l'Exposition Internationale des Arts décoratifs de Paris le nommèrent membre du Comité administratif du groupe 5 de la classe 30 (enseignement) et membre titulaire du jury de cette même classe.

M. Hainaut est également membre du Comité départemental de l'enseignement technique, officier d'Académie et titulaire de la médaille de vermeil de l'enseignement technique.

Nous félicitons chaudement M. Hainaut pour la haute distinction qu'il vient d'obtenir et qu'il a pleinement méritée par son labeur incessant et sa grande valeur personnelle.

M. ADOLPHE VANHOUTTE

C'est un juste hommage rendu aux qualités professionnelles des vieux ouvriers de notre ville que la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Adol-



M. VANHOUTTE

phe Vanhoutte, contremaître de la section de tissage à la main de la firme Vanoutryve et C^o.

Ainsi que nous le disions hier, le nouveau légionnaire a contribué pour beaucoup au succès de la maison qu'il occupe — nous allions dire sa maison — à l'Exposition des Arts décoratifs.

Nous renouvelons nos vives félicitations pour cette distinction bien méritée.

A TOURCOING

M. EMILE PARMENTIER

Parmi les nouveaux légionnaires qui viennent d'être promus au titre des « Arts décoratifs », le monde industriel de notre Région a été particulièrement heureux de voir figurer le nom de M. Emile Parmentier.

Le nouveau chevalier reçoit une juste récompense des nombreux services rendus à l'industrie française du tapis, à laquelle il a consacré tous ses efforts et tout son temps.

Directeur de son entreprise depuis 1894, M. E. Parmentier a développé son établissement d'une façon remarquable et en a fait un des plus importants de France.

Il a surtout donné un grand essor à



M. E. PARMENTIER

l'exportation du tapis et, de ce fait, a obtenu de nombreuses récompenses dans les expositions étrangères, récompenses qui sont venues sanctionner les services éminents rendus à l'expansion commerciale et artistique française.

Parmi les distinctions obtenues, on peut signaler : En 1897, une médaille d'or à Bruxelles; en 1912, un diplôme d'honneur à Londres, et en 1913, un Grand Prix à Gand.

Vice-président de l'Union des Fabricants de Tapis de France, il a, à ce titre, aidé puissamment la corporation et a contribué à donner à l'industrie du tapis la place prépondérante qu'elle occupe partout.

En 1919, en récompense de son concours dévoué apporté aux populations victimes de la guerre, le ministre de l'Intérieur lui décerna un diplôme d'honneur.

L'Exposition internationale des Arts décoratifs modernes de Paris a été, pour M. Parmentier, une nouvelle occasion de mettre son esprit d'initiative à la disposition du pays, en travaillant à donner à la classe 13 tout le développement indispensable qui justifiait de son importance.

Ce fut d'ailleurs en raison de ses nombreuses compétences qu'il fut nommé « Hors concours » et « membre du Jury », fonctions qu'il assumait à la parfaite satisfaction de tous ceux qui prirent part à l'exposition.

Nous félicitons bien vivement M. Emile

GRAVE ACCIDENT sur le Nouveau Boulevard à Marcq-en-Barœul

DEUX AUTOS SE RENCONTRENT UNE TROISIEME VIENT SE JETER SUR LES DEBRIS

Trois blessés légèrement

Jeudi matin, vers 10 h., sur le Grand Boulevard de Lille, un peu au-dessus du Croisé-Laroche, une auto pilotée par M. Couvreur, demeurant rue de Lorraine, 82, à Croix, se dirigeant vers Lille, a fait une embardée par suite d'un coup de frein trop brusque et est allée se jeter sur une torpédo, conduite par M. Henri Dehon, 29 ans, voyageur de commerce, demeurant à Maries-les-Mines et dans laquelle avait pris place M. Henri Dehon père, 58 ans. Sous le choc, la torpédo fut projetée sur le côté et tamponnée à nouveau par une autre voiture, appartenant à M. Louis Lemaire, ingénieur-chimiste, demeurant rue de Valmy, 12, à Lille, qui n'avait pas eu le temps d'arrêter.

Les débris matériels sont très importants. En outre, M. Henri Dehon père a été blessé à la main et se plaint de douleurs dans le côté gauche.

D'autre part, deux piétons, qui se trouvaient sur le trottoir au moment de l'accident, ont été légèrement blessés par la voiture de M. Dehon.

Le commissaire de police a ouvert une enquête pour établir les responsabilités. Le garde Leplat releva l'état des lieux.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis jeudi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

LA REFORME ELECTORALE

M. Aristide Briand a entretenu ensuite le Conseil de l'ordre du jour du Parlement et de l'ensemble des interpellations déposées à la Chambre.

M. Jean Durand, ministre de l'Intérieur, a été chargé de se rendre aujourd'hui à la conférence des présidents pour demander la mise à l'ordre du jour de mardi, de la discussion du projet de scrutin uninominal.

LE REDRESSEMENT DU FRANC

M. Raoul Péret, ministre des Finances, a demandé à tous les ministres de lui faire parvenir le plus rapidement possible leurs propositions budgétaires, afin de pouvoir déposer à bref délai le projet de budget de 1927. Il a ensuite exposé au Conseil la situation du marché des changes et les résultats obtenus en ce qui concerne le redressement du franc. Le ministre des Finances a fait approuver, d'autre part, la création d'un Comité d'experts financiers. Enfin, le Conseil a décidé que le Gouvernement demanderait à la Chambre le renvoi de toutes les interpellations sur la crise des changes et les questions financières.

Enfin, M. Raoul Péret a fait connaître que le Comité d'experts serait définitivement constitué avant 48 heures. Comme on lui demandait des précisions sur l'augmentation des avances de la Banque de France à l'Etat, augmentations qui figurent pour huit cents millions dans le dernier bilan de la Banque de France, le ministre des Finances a fait observer qu'il n'y avait rien à que de très normal en raison des opérations habituelles de fin de mois.

LES CHANGES

	MERCREDI	JEUDI
LIVRE	149.80	146.00
DOLLAR	30.73	30.02
BELGIQUE ...	96.50	95.75

Le Gouvernement se tiendra à la disposition de la Chambre pour discuter les interpellations sur le Maroc aussitôt que possible. La date de vendredi en quinze est adoptée sans opposition.

La séance est levée à 20 h. 25. Séance vendredi à 15 h., pour la discussion de l'interpellation de M. Rognon, sur la réintégration des cheministes.

Le Gouvernement se tiendra à la disposition de la Chambre pour discuter les interpellations sur le Maroc aussitôt que possible. La date de vendredi en quinze est adoptée sans opposition.

La séance est levée à 20 h. 25. Séance vendredi à 15 h., pour la discussion de l'interpellation de M. Rognon, sur la réintégration des cheministes.